

Les centres de jurilinguistique au Canada

Canada's jurilinguistic centres

François Blais ■

Translation: Johanna Kratz

Le droit au Canada : un contexte unique

Au Canada, il existe deux grands systèmes de droit, à savoir la common law et le droit civil. Ces systèmes se subdivisent en quatre sous-systèmes juridiques : la common law en anglais dans neuf provinces et trois territoires, et le droit civil en français au Québec; le droit civil s'exerce aussi en anglais au Québec et la common law en français dans le reste du pays. Les termes juridiques de la common law sont issus du franco-normand instauré par Guillaume le Conquérant; avec le temps, ils sont devenus des termes anglais. Si bien qu'au Canada, quand on a commencé à enseigner la common law en français – voilà un peu plus de trente ans –, le vocabulaire de la common law n'existait pas dans la langue de Molière. Il y avait en fait très peu d'ouvrages de common law en français. Soucieux de combler cette lacune, le ministère de la Justice du Canada a mis sur pied le Programme national de l'administration de la justice dans les deux langues officielles – aujourd'hui connu sous le titre de Promotion de l'accès à la justice dans les deux langues officielles (PAJLO). Le PAJLO a consacré une part importante de ses ressources à la normalisation de la terminologie française de la common law. C'est également dans le cadre de ce programme qu'ont été créés les quatre centres canadiens de jurilinguistique. Au fil des ans, les centres ont poursuivi les travaux de normalisation, et des collaborateurs se sont joints à eux, dont le Bureau de la traduction. Le mode de fonctionnement a certes évolué, et chaque partenaire s'est rapidement adapté selon son expertise dans les divers domaines juridiques.

Quatre centres au pays

Montréal – Institué en 1975 par le professeur Paul-André Crépeau, le premier centre, le Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec (CRDPCQ), se trouve à l'Université McGill. Il a pour mission de développer et de promouvoir la tradition civiliste canadienne dans une perspective comparatiste. Le Centre réunit juristes et chercheurs du Québec et d'ailleurs, qui ont pour but de raviver la recherche théorique relative aux institutions fondamentales du droit privé québécois. Au cours des ans, le droit privé québécois a été fortement influencé par les provinces et territoires de common law. Il a gardé son assise, le droit civil, à laquelle se sont greffées ces influences. Le droit privé québécois constitue donc un modèle de cohabitation de différentes traditions juridiques. Sa nature essentiellement bilingue illustre la

The law in Canada: a unique context

Canada has two major legal systems: common law and civil law. The two systems are divided into four legal sub-systems: common law practised in English in nine provinces and three territories, civil law practised in French in Quebec, civil law practised in English in Quebec, and common law practised in French in the rest of Canada. The legal terms used in common law come from the Norman French introduced by William the Conqueror; over time, these terms became English terms. As a result, when common law was first taught in French in Canada—a little over 30 years ago—the language of Molière did not have a common-law vocabulary. In fact there were very few common-law works in French. With a view to filling that gap, Justice Canada set up the Program for the Integration of Both Official Languages in the Administration of Justice, now rebaptized as Promoting Access to Justice in Both Official Languages (PAJLO). PAJLO has devoted a significant portion of its resources to standardizing the French common-law terminology. Moreover, four Canadian jurilinguistic centres were also created under this program. Over the years, the centres have been busy standardizing French common-law terminology and have acquired partners, including the Translation Bureau. The way of working has certainly changed, but each partner has quickly adapted according to its particular expertise in various areas of the law.

Four Canadian centres

Montréal – Founded in 1975 by Professor Paul-André Crépeau, the first centre, the Quebec Research Centre of Private and Comparative Law (QRCPCL), is part of McGill University. Its mission is to develop and promote the civil tradition in Canada from a comparative perspective. The Centre brings together legal scholars and researchers from Quebec and elsewhere whose goal it is to fuel theoretical research on the fundamental institutions of Quebec private law. Over the years and centuries, Quebec private law has been heavily influenced by the common-law provinces and territories. While it has preserved its foundation, civil law, Quebec private law has been moulded by common-law influences. Quebec private law is therefore a living model for the co-existence of two distinct legal traditions. Its essentially

pertinence d'un tel modèle dans le contexte d'une mondialisation grandissante. L'ambitieux programme du CRDPCQ poursuit divers axes de recherche dénotant tous une compréhension dialogique des rapports entre le droit local et l'ordre juridique mondial. Les projets de ce centre, que ce soit le *Traité de droit civil* ou les éditions critiques et historiques du *Code civil*, les projets de terminologie juridique dont le *Dictionnaire de droit privé* et les lexiques bilingues, ou encore son projet sur l'enseignement transsystemique, ont donc tous pour mission de développer de nouvelles approches théoriques au droit privé fondamental.

Moncton – Le Centre de traduction et de terminologie juridiques (CTTJ) a, pour sa part, été créé en 1979 par la Faculté de droit de l'Université de Moncton. Son rôle est d'appuyer la mise en œuvre du bilinguisme juridique dans les provinces et territoires canadiens de common law. Mû par l'importance de sa mission auprès des collectivités francophones du Canada, le CTTJ a pris un essor rapide au point de faire maintenant autorité à l'échelle internationale en matière de common law en français. Il joue aussi un rôle clé au sein du réseau d'organismes voué à la Promotion de l'accès à la justice dans les deux langues officielles, grâce au soutien financier du ministère de la Justice du Canada. Le CTTJ continue donc sa collaboration, de concert avec ses partenaires, aux travaux de normalisation de la common law en français. En outre, ses activités de recherche terminologique lui permettent d'enrichir sa banque JURITERM et le *Juridictionnaire*, outil d'aide à la rédaction de *TERMIUM Plus*[®], la banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada. Le CTTJ fournit également des services d'appui ponctuels par téléphone ou par courriel ainsi que des services de révision terminologique et linguistique. La publication régulière des *Actualités jurilinguistiques* et de listes bibliographiques est le fruit d'une veille documentaire qui a été instituée pour répondre expressément à la demande maintes fois répétée des jurilingagiers : assurer une meilleure circulation de l'information. Enfin, le CTTJ fournit des services de traduction et de révision proprement dits.

Ottawa – Le troisième centre canadien de jurilinguistique est le Centre de traduction et de documentation juridiques (CTDJ); il a vu le jour en 1981 à l'initiative de l'Université d'Ottawa et de l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario. Situé sur le campus de l'université, le CTDJ a pour mandat de créer la documentation juridique nécessaire à l'exercice du droit et à la prestation de services juridiques en langue française, d'abord en Ontario, puis dans les autres provinces et territoires de common law. Le ministère de la Justice du Canada lui verse une aide financière dans le cadre du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles. En plus d'effectuer des travaux financés par le Fonds d'appui, le Centre d'Ottawa offre, contre rémunération, des services de traduction et d'aide à la rédaction à la communauté juridique; il fournit également des services

bilingual nature makes it a relevant model in an era of growing globalization. The Centre's ambitious research program focuses on various axes, all of which reflect an understanding of the dialogue between local law and the international legal order. The goal of all QRCPCL projects—the *Treatise of Civil Law*, the historical and critical editions of the *Civil Code*, legal terminology projects such as the *Private Law Dictionary* and bilingual glossaries, or transsystemic legal education—is to develop new theoretical approaches to fundamental private law.

Moncton – The Centre de traduction et de terminologie juridiques (CTTJ) was established in 1979 by the Université de Moncton's Faculty of Law. Its role is to further the implementation of legal bilingualism in Canada's common-law provinces and territories. Driven by its mission to serve Canada's Francophone communities, the CTTJ has quickly grown to become an international authority on common law in French. It also plays a vital role within the network of organizations devoted to Promoting Access to Justice in Both Official Languages, thanks to financial assistance from Justice Canada. In collaboration with its partners, the Centre continues to participate in standardizing common-law vocabulary in French. Among other things, its terminological research activities allow it to expand its terminology data bank JURITERM and the *Juridictionnaire*, a tool that can be accessed through *TERMIUM Plus*[®], the Government of Canada's terminology and linguistic data bank. The CTTJ also provides on-demand support services by telephone or email, as well as terminological and linguistic revision services. The regular publication of *Actualités jurilinguistiques* and bibliographies is the result of a literature watch introduced specifically in response to repeated requests from jurilinguists to improve the flow of information. Lastly, the CTTJ also provides translation and revision services.

Ottawa – The third Canadian jurilinguistic centre is the Centre for Translation and Legal Documentation (CTLD). It was founded in 1981 thanks to the initiative of the University of Ottawa and the Association des juristes d'expression française de l'Ontario. Located on the campus of the University of Ottawa, the CTLD has the mandate to create the legal documentation necessary to practise law and provide legal services in French, first and foremost in Ontario, but also in the other common-law provinces and territories. The Centre receives financial assistance from Justice Canada through the Access to Justice in Both Official Languages Support Fund. In addition to carrying out work under the Support Fund, the CTLD provides the legal community at large with translation and writing services for payment, as well as offering documentation and terminological information

gratuits de documentation et de renseignements terminologiques. Mettant à profit l'informatique et la grande expertise de son personnel de juristes-traducteurs, le Centre a pu, avec le temps, exercer des activités de grande portée et produire une longue liste de travaux dans le domaine de la common law en français. Fait à noter, le CTDJ collabore lui aussi, avec le Bureau de la traduction et les autres centres, aux travaux de normalisation du vocabulaire français de la common law. Il continue à traduire les arrêts de la Cour d'appel de l'Ontario et assure des services d'appui ponctuels à la révision et à la rédaction. Le CTDJ procède, cette année, à une refonte de l'ouvrage *La procédure civile en Ontario*.

Saint-Boniface – Enfin, l'Institut Joseph-Dubuc (IJD), fondé en 1984, constitue le centre de ressources pour les juristes d'expression française dans l'Ouest canadien. Pendant près de deux décennies, l'Institut a offert des services divers, y compris des services de traduction et des services juridiques à la communauté. En 2002, il s'est livré à un examen en profondeur de son fonctionnement et de ses activités. C'est ainsi qu'il a décidé d'axer ses efforts sur la formation linguistique continue à l'intention des juristes d'expression française de l'Ouest et du Nord canadiens, ainsi que des provinces de l'Atlantique et, parallèlement, de poursuivre l'élaboration d'outils de travail. Le virage pris par l'Institut a été conforté par le succès retentissant du Projet pilote – Formation en français juridique pour l'Ouest et le Nord canadiens. L'IJD donne des séances en terminologie juridique, principalement dans le domaine du droit pénal, dans le cadre du Programme national de formation en terminologie juridique. Ces cours sont dispensés dans 12 villes canadiennes et ont comme clientèle des procureurs de la Couronne, des juges, des greffiers et greffières ainsi que d'autres auxiliaires de la justice. L'Institut offre, sur demande, d'autres séances en terminologie juridique à une clientèle diversifiée qui comprend principalement des associations de juristes d'expression française, des cabinets privés et autres regroupements, tels la police de la Ville de Winnipeg et des traducteurs. De plus, l'Institut publie régulièrement ses « juricourriels », des résumés de décisions originaux et des points de langue. Finalement, il fait la compilation de lexiques en tirant la terminologie des ressources existantes et donne accès à sa bibliothèque.

L'union fait la force

En février 2009, les quatre centres ont convenu de créer un réseau afin de mettre leurs ressources à la disposition les uns des autres. En fait, les centres vont collaborer à la réalisation de quatre projets, dont la sélection a été motivée par la volonté de mettre en commun l'expertise des quatre centres, au profit des utilisateurs de leurs produits et services.

services free of charge. By leveraging information technology and tapping into the high level of specialization of its staff of legal experts and translators, the Centre has, over the years, carried out some major activities and produced a long list of works in the field of common law in French. In addition, the CTLD, in partnership with the Translation Bureau and the other centres, also contributes to the standardization of common-law vocabulary in French. It translates the decisions of the Court of Appeal for Ontario and provides revision and writing services upon request. This year, the CTLD is completely updating the French edition of *Ontario Civil Practice, La procédure civile en Ontario*.

Saint-Boniface – Last but not least, the Institut Joseph-Dubuc (IJD), founded in 1984, is a resource centre for French-speaking legal practitioners in Western Canada. For almost two decades, the IJD has been offering various services, including translation and legal services, to the community. In 2002, it conducted an in-depth review of its operations and activities. As a result, it decided to focus its efforts on providing continuing language training for Western and Northern Canada's French-speaking legal practitioners, as well as those from the Atlantic provinces, and to continue developing work tools. This shift was confirmed by the enormous success of the French legal terminology training for Western and Northern Canada pilot project. The IJD gives workshops on legal terminology, mainly in criminal law, as part of its national legal terminology training program. The courses are taught in 12 Canadian cities and attract Crown counsel, judges, clerks of the court and other officers of the court. On request, the IJD also provides other workshops on legal terminology to a varied clientele, which mainly includes associations of French-language legal practitioners, law firms and other groups and organizations, such as translators and the Winnipeg Police Service. The IJD regularly publishes its "Juricourriels," original summaries of decisions and articles on language issues. Lastly, it compiles glossaries, extracting terminology from existing resources, and provides access to its library.

Strength in numbers

In February 2009, the four centres agreed to create a network in order to make their resources available to one another. In fact, the centres will work together on four joint projects, the selection of which was motivated by the desire to share the centres' expertise for the benefit of those who use their products and services.

Plus précisément, les centres ont désigné un chargé de projet pour chacune des quatre initiatives entreprises. Jouant essentiellement le rôle de champion, celui-ci doit voir à la mise en œuvre efficace du projet et, de ce fait, rendre compte de son avancement. En tout état de cause, les trois autres centres sont aussi directement impliqués dans la conduite des projets. Un comité de travail est établi pour chacun; il se compose d'un représentant du centre assumant le rôle de chargé de projet, ainsi que d'un représentant de chacun des trois autres centres.

Les projets conjoints

La normalisation – Le premier projet porte sur la normalisation du vocabulaire français de la common law, volet mené par le CTTJ de la Faculté de droit de l'Université de Moncton. Les centres contribuent à l'élaboration d'un vocabulaire précis et uniforme par leur participation au Comité de normalisation de la common law en français. Outre les quatre centres, on y retrouve le Bureau de la traduction (Travaux publics et Services gouvernementaux Canada) et le ministère de la Justice du Canada. Les centres sont chargés de préparer les dossiers relatifs à chaque terme soumis à des fins de normalisation, en plus de siéger au Comité de normalisation. Le Comité cible un ou deux domaines du droit à la fois. À ce jour, il a couvert les domaines de la preuve, des biens et successions, des fiducies, des délits et contrats, ainsi que des sûretés. Le domaine retenu pour les prochains exercices est le droit de la famille. Une fois que le Comité a normalisé un terme, celui-ci est inclus dans les outils de référence publiés par les centres et par le Bureau de la traduction. Les gouvernements, dont le gouvernement fédéral, s'engagent à faire usage des termes normalisés dans leurs textes législatifs et leurs publications. Cet usage s'étend en outre à d'autres institutions comme la Cour suprême du Canada, qui emploie aussi les termes normalisés dans ses documents.

La formation – La formation offerte par l'IJD du Collège universitaire de Saint-Boniface constitue le deuxième des quatre projets des centres. Par l'entremise de l'IJD, on offre une formation aux intervenants dans le domaine de la justice afin de leur permettre de parfaire leur maîtrise du discours de la common law en français ou du droit civil en anglais. Cette formation vise la magistrature, les avocats en pratique privée ou attachés à la fonction publique (procureurs, conseillers, avocats de l'aide juridique, etc.), de même que le personnel des tribunaux, tels que les greffiers, les sténographes, les commis aux greffes et les agents de probation. Il est à noter qu'il s'agit d'une formation appliquée et adaptée au profil des participants. Les centres préparent le matériel didactique et développent l'approche pédagogique. Cette démarche repose sur une mise à jour constante du matériel didactique.

More specifically, the centres have appointed project managers for each of the four initiatives. Essentially acting as a champion, each project manager oversees the effective implementation of one project and reports on its progress, with the three centres not managing the project nonetheless also being directly involved in the project. Each project also has a working committee, made up of a representative of the project manager centre and one representative from each of the other three centres.

Joint projects

Standardization – The first joint project deals with the standardization of French common-law vocabulary and is led by the CTTJ at the Université de Moncton's Faculty of Law. Through their participation in the committee for the standardization of French common-law terminology, the centres are contributing to the compilation of a precise, standard vocabulary. Apart from the four centres, the standardization committee includes the Translation Bureau (Public Works and Government Services Canada) and Justice Canada. The centres are tasked with preparing terminology case files for each term submitted for standardization and sit on the standardization committee. The committee focuses on one or two fields of law at a time. To date, it has covered evidence, property and estate law, the law of trusts, the law of contracts and the law of torts, and the law of security. In the coming fiscal years, the committee will be focussing on family law. Once the committee has standardized a term, the term is included in the reference tools published by the centres and the Translation Bureau. Canadian governments, including the federal government, have committed to using the standardized terms in legislation and publications. The use of standardized French terms also extends to other institutions, such as the Supreme Court of Canada, which uses these terms in its documents.

Training – The second of the centres' four joint projects is the training given by the IJD at the Collège universitaire de Saint-Boniface. Through IJD, the centres train professionals working in the area of justice to allow them to improve their French common-law and English civil-law language skills. Courses are geared to the judiciary, lawyers in private practice or in the employ of the public service (counsel, legal advisors, legal aid lawyers, etc.), and other professionals working for or with the courts, such as clerks of the court, court reporters, processing support clerks and probation officers. The applied training is adapted to participants' specific needs. The centres prepare the course material and develop the teaching approach. This process relies on the continuous updating of course material.

Le perfectionnement – Le troisième projet vise l'organisation d'un Institut d'été en jurilinguistique, volet mené par le CRDPCQ de l'Université McGill. L'Institut d'été, qui a déjà été tenu trois fois, permet aux rédacteurs de textes juridiques de perfectionner leurs connaissances en jurilinguistique. Bien qu'ils puissent être issus de différents secteurs de la pratique du droit, les participants viennent le plus souvent du milieu de la traduction et de la rédaction juridique. L'Institut leur offre de la formation et des tribunes d'échanges, présente les nouveaux outils mis à la disposition des spécialistes de la jurilinguistique et leur donne l'occasion de réseauter. Il se déplace à travers les différentes régions du pays. En 2009, les centres ont tenu l'Institut d'été le 31 août, à l'Université McGill (Montréal).

Un portail jurilinguistique – Finalement, le CTDJ de l'Université d'Ottawa est chargé de mener à bien le quatrième projet, qui porte sur la création d'un portail Internet destiné à réunir une gamme d'outils jurilinguistiques. D'abord modeste, ce projet est progressivement devenu beaucoup plus ambitieux, car il a pour but de centraliser l'information relative à l'ensemble des produits et services jurilinguistiques, non seulement issus des centres, mais également de tous les intervenants canadiens dans le domaine. À terme, ce portail permettra, entre autres, d'accéder directement à l'ensemble des outils jurilinguistiques numérisés. Il deviendra la vitrine du savoir-faire canadien en matière de jurilinguistique.

Les mots pour le dire

Les centres de jurilinguistique reconnaissent l'importance de coordonner leurs actions. Le travail qu'ils entreprennent est complémentaire et vise des objectifs communs. En travaillant de plus près et en réseau, les quatre centres maximisent leurs efforts afin de contribuer au rayonnement, à l'intérieur des deux grands systèmes de droit, des deux langues officielles du Canada.

Cette démarche conjointe vise à mettre en valeur les réalisations des quatre centres. En conséquence, l'ensemble des praticiens du droit bénéficie, directement ou indirectement, du travail de ces centres, dont l'objectif est de favoriser un discours précis et de plus en plus normalisé de la common law en français et du droit civil en anglais. ■

REMERCIEMENTS : L'auteur tient à remercier les directeurs des autres centres de jurilinguistique du Canada, qui l'ont autorisé à décrire les centres et leurs activités en s'inspirant en grande partie de textes publiés sur leur site Web respectif.

Professional development – The third project involves the organization of the Summer Institute of Jurilinguistics and is led by McGill University's QRCPL. The Summer Institute, which has been held three times, provides legal drafters with an opportunity to hone their jurilinguistic skills. Although the Institute attracts participants from all areas of legal practice, most work in translation and legal drafting. The Institute offers them training and discussion forums, introduces them to the new tools available to jurilinguistic experts and gives them an opportunity to network. The Summer Institute is a nationwide initiative and, this year, was held on August 31 at McGill University in Montréal.

A jurilinguistic portal – Lastly, the University of Ottawa's CTLD is tasked with completing the fourth project, the creation of a Web portal designed to bring together all jurilinguistic tools. Albeit of modest size to begin with, the project has progressively become more ambitious, as its goal is to centralize information about all jurilinguistic products and services, not only those offered by the centres but those made available by all Canadian jurilinguistic stakeholders. Once completed, the portal will provide direct access to all electronic jurilinguistic tools, thus becoming a showcase for Canadian jurilinguistic know-how.

Finding the words

The jurilinguistic centres recognize the importance of coordinating their work. Their individual efforts complement each other and have common goals. By working together more closely and as part of a network, the four centres are maximizing their efforts to contribute to the visibility of Canada's official languages within the country's two legal systems.

In addition, the four centres' joint endeavour aims to highlight the centres' achievements. Consequently, all law practitioners, directly and indirectly, benefit from the work of the centres, whose aim is to enable an increasingly standardized, precise discourse in matters of common law in French and civil law in English. ■

ACKNOWLEDGMENTS: The author wishes to thank the directors of Canada's other jurilinguistic centres, who allowed him to describe the centres and their activities and to use the descriptions published on their respective websites.